

SÉANCE
SOLENNELLE ET PUBLIQUE
du 25 juin 2014



dans les Grands Salons
de l'Hôtel de Ville de Nancy

**Intervention d'ouverture
de la séance Solennelle du 25 juin 2014**



**Monsieur le Professeur Jean-Pierre Husson,
Président de l'Académie de Stanislas**

Monsieur le Maire ou son représentant

Monsieur le Président de la Communauté urbaine du Grand Nancy ou son représentant

Monsieur le Président du Conseil Régional représenté par madame Evelyne Gareaux

Monsieur le Président du Conseil Général ou son représentant

Monsieur le Préfet

Monsieur le Président de l'Académie Nationale de Metz

Mesdames, Messieurs en vos titres et responsabilités,

Chers confrères,

Mesdames et messieurs,

La séance solennelle de juin est toujours un temps fort de la vie de notre Compagnie, une étape où est dressé un bilan des actions conduites, des projets en cours de réalisation, par exemple la publication imminente des actes du colloque Renaissance réunis par mon prédécesseur le professeur Bernard Guidot. S'ouvrir sur la cité s'associe aux moyens retenus pour faire évoluer l'Académie. Née le 28 décembre 1750 de la décision du Prince, la Société des Sciences et Belles Lettres, puisque tel était alors son nom, est ancrée dans notre temps, demeure fort jeune d'esprit par les débats qu'elle organise en interne ou encore lors des séances hors les murs offertes au public, dans les colloques, journées savantes et autres manifestations qu'elle organise ou dans lesquelles elle prend part. Nos contenus scientifiques sont mis en ligne ou couchés sur papier dans les Mémoires à parution annuelle. Par essence pluridisciplinaire,

l'Académie réunit des talents très divers, principalement dans les Lettres, les Sciences, les Arts, le Droit, les sciences politiques, l'Economie, l'Agriculture. Elle est à l'écoute des sujets qui animent notre Société et débat des questions et interrogations posées par le fonctionnement de celle-ci, en prenant en compte toutes les échelles de décision qui peuvent intervenir et se télescoper, et en avançant les principes de déontologie et de précaution. Ses travaux sont menés dans le respect de la pluralité, dans un esprit de gouvernance et même de convivialité, tout en affichant des formes de soutien et de solidarité entre ses membres. Le rapport qui va être dressé par le professeur Vert, secrétaire pour cette année académique éclairera le public sur nos façons d'agir, sur la diversité et la qualité des débats organisés, sur nos implications au sein de la cité et sur les soutiens que nous prodiguons aux jeunes talents et aux personnes qui font le bien autour d'elles.

Après la lecture du compte-rendu annuel fort riche en événements, j'aurai le plaisir de remettre un jeton d'or à messieurs Vaucel et Flon en signe de reconnaissance pour leur implication et leur fidélité à notre institution où ils ont respectivement été élus titulaires en 1988 et 1993. J'inviterai ensuite le professeur Claude Barlier, directeur général du CIRTES à Saint-Dié-des-Vosges à recevoir son diplôme de membre titulaire de notre Compagnie. Après cette remise, je convierai mademoiselle Paulette Choné, professeur des Universités puis le professeur Paul Vert à venir au pupitre afin qu'ils prononcent chacun leur discours de réception. Ensuite, et comme le veut l'agencement d'une séance solennelle, je donnerai réponse à mes deux confrères, dans le respect de la tradition académique qui n'est pas si éloigné que cela de la *disputatio*, autrement dit du principe qui anime les soutenances de thèse et, plus généralement tous les temps de rite de passage qui font le sel, le levain de la vie. Ces temps sont des moments de dépassement et sont à replacer dans l'ambiance d'émulation si nécessaire pour continuer à nous construire, à avancer, à inventer. Sur ces mots optimistes, je convie monsieur le secrétaire annuel à exposer son rapport faisant état de l'année académique 2013-2014.